

Mise en ligne : 16 mai 2014.
Dernière modification : 15 novembre 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

PLANTATIONS DE KIÊN-DIÊN

I. — PROPRIÉTÉ D'ALEXANDRE BRIZON

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alexandre_Brizon.pdf

PLANTATION DE KIÊN-DIÊN

(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annuaire_planteurs_caout.1926.pdf

Sur le village de Kiên-diên, province de Thudaumot.

Propriétaire : M. A[lexandre] Brizon, Saïgon.

Superficie globale : 97 ha. 94 a. 35 ca.

Superficie plantée en hévéas : 80 hectares.

Nombre d'hévéas en saignée : 10 hectares.



Entrée de la plantation de Kiên-Diên)

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926, Pl. 142)

(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931, Pl. 146)



Un train de labourage
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926, Pl. 143)
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931, Pl. 147)



Le labourage
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926, Pl. 144)

II. — RACHAT PAR SARRAMON (médecin)
et HENRI BALENCIE

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Balencie_Henri.pdf

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 15 mars 1934)

Rappelons que c'est aujourd'hui que seront vendues les plantations dépendant de la succession de M. Brizon : Kiên-Diên sur la mise à prix de 12.000 piastres et Dong-Tac sur la mise à prix de 6.000 piastres

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 5 avril 1934)

Les plantations de M. Brizon qui avaient été adjudgées le 15 mars — Kiên-Diên pour 15.350 p et Dong-Tac pour 10.900 p. — ont fait l'objet d'une surenchère d'un sixième. La date de remise en vente n'est pas encore connue.

Étude de maîtres Anh Apan et A. Pinaud,
avocats à la cour d'appel de Saigon,
14, rue Taberd, Saigon

Vente sur surenchère du sixième
En l'audience des criées du tribunal de première instance de Saigon,
rue Mac-Mahon.

Au plus offrant et dernier enchérisseur d'un seul lot.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 31 mai 1934)

D'une plantation d'hévéas dépendant de la succession de M. [Alexandre] Brizon, sise au village d'An-diên-Xa (hameau de Kiên-Diên), canton de Binh-Thanh-Thuong, province de Thudaumot.

L'adjudication aura lieu le jeudi 7 juin 1934 à huit heures du matin.

Le lot comprend :

a) Une parcelle de terrain d'une contenance de quatre vingt dix sept hectares, quatre vingt quatorze ares, trente cinq centiares (97 ha. 94 a 35 c.)

b) Ensemble la plantation d'hévéas existant sur ladite parcelle de terrain et les diverses constructions y édifiées.

c) Ensemble aussi les animaux domestiques et les outils, le matériel de culture généralement quelconque, le tout servant à l'exploitation de ladite plantation.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble sera remis en vente sur les mises à prix de : dix sept mille six cent soixante quinze piastres, 17.675 p. 00

Pour plus amples renseignements, s'adresser :

1° Au greffe du tribunal civil de Saigon où est déposé le cahier des charges ;

2 A l'étude de maîtres Anh Apan et A. Pinaud, avocats à la cour d'appel de Saigon n° 14, rue Taberd.

La Dépêche d'Indochine 15 mai

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 7 juin 1934)

La plantation Kiên-Diên, de la succession Brizon, a été vendue ce matin sur surenchère du sixième pour la somme de 28.300 p. 00. L'acquéreur serait, dit-on, une société [montée par Henri Balencie, ingénieur des services agricoles, probablement le fils de Jean-Charles, anc. adm. de Thudaumot et Baclieu, et planteur précoce].

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 14 juin 1934)

Comme suite à notre précédent écho, précisons que la plantation de Kiên-Diên, dépendant de la succession de M. Brizon, a été acquise par une société dite « Société des plantations de Kiên-Diên » qui a été constituée spécialement à l'effet d'exploiter cette plantation.

Syndicat planteurs caoutchouc
Admissions

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 12 juin 1935)

M. Sarramon, docteur en médecine, planteur, représenté par M. Balencie, ayant tous deux pour parrains MM. [J.-V.] Guillemet et [Henri] Balencie

Membres titulaires du Syndicat des planteurs de caoutchouc
(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 12 juin 1935)

Sarramon (Sté de Kiên-Diên, Thudâumôt).

Membres titulaires du Syndicat des planteurs de caoutchouc
(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 8 septembre 1937)

Sté des plantations de Kiên-Diên, repr. par Sarramon, c/o M. Balencie, à Bêñ-Cat, Thudaumot.

Particuliers membres titulaires :
M. Balencie, à Bêñ-Cat, Thudaumot

MEMBRES TITULAIRES DE L'ASSOCIATION
(Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc, 11 mars 1942)

Sté des plantations de Kiên-Diên, représentée par H[enri] BALENCIE, à Bêñcat, 96, rue Richaud, Saïgon.